

Identité signalétique :

Titre : **Programmes de soutien psychosocial dans les écoles primaires et secondaires (événements scolaires)**

Affectation : **Direction Générale de l'Enseignement (DGE).**

Durée : **10 semaines en 2022**

Titre du projet : **Projet COVID-19**

Financement : **PME**



1. Contexte général :

Les Etats Généraux de l'Education de décembre 1999 ont abouti à la loi d'orientation du système éducatif de 2000, laquelle a permis d'engager une vaste réforme du système éducatif djiboutien. L'école a connu, en deux décennies, des avancées notoires avec une démocratisation de l'école rendue obligatoire de 6 à 16 ans, une refonte des programmes, la conception de nouveaux manuels scolaires adaptés aux réalités socioculturelles du pays et l'adoption d'une nouvelle approche dite Approche Par les Compétences (APC).

Depuis l'organisation du Colloque national sur l'Amélioration de la Qualité des Enseignements-Apprentissages en décembre 2016, le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (désormais MENFOP) a recentré la politique éducative autour de ce que l'élève apprend en vue de relever les défis de la qualité qui demeure une préoccupation universellement partagée et une condition *sine qua non* de l'efficacité de toute politique éducative.

Ainsi, la décision de réviser les curricula de l'enseignement fondamental a fait suite aux besoins identifiés sur le terrain et aux attentes sociales confirmées et formalisées dans le cadre des Actes dudit Colloque. En effet, les différents états des lieux et les études menées, qu'elles soient internes ou externes, ont fait émerger l'intérêt de conserver des contenus curriculaires estimés pertinents mais aussi des lacunes et des faiblesses qu'il importait de combler et de corriger par des ajustements, des compléments et des améliorations à apporter aux curricula de l'enseignement fondamental. Par ailleurs, cette initiative vise aussi à actualiser et à

moderniser les programmes sur la base des tendances mondiales en matière de compétences (compétences de vie, compétences du 21e siècle).

Parallèlement, un certain nombre d'actions ayant trait à la gestion axée sur les résultats à tous les niveaux du système éducatif, au renforcement de la formation initiale et continue, au suivi-encadrement, à l'évaluation des enseignants et des chefs d'établissements ont été engagées.

En outre, l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication au service de l'Education (TICE) aux curricula, aux évaluations, aux pratiques enseignantes, à la gestion des classes et des établissements scolaires ainsi qu'au pilotage du système éducatif dans son ensemble, constitue un levier majeur sur lequel le MENFOP compte renforcer ses actions éducatives.

Toutefois, le développement professionnel du personnel pédagogique, la gestion des établissements scolaires, la généralisation du préscolaire, l'intégration des TICE dans les enseignements-apprentissages et son utilisation pour un pilotage efficace et efficient du système éducatif, malgré les réalisations, demeurent encore des défis importants à relever par le MENFOP pour installer une école inclusive de qualité pour tous, à l'horizon 2025.

Conscient de l'importance de la communication et de l'information pour la réussite de cette réforme de grande envergure le ministère a fait appel à une expertise internationale en 2003 pour restructurer les entités de communication existantes : Radio scolaire éducative (RSE) et la télévision scolaire éducative (TSE). En 2016, une deuxième expertise est engagée pour mettre en place une stratégie de communication et d'information du MENFOP (interne et externe) autour du processus du baccalauréat djiboutien.

Il importe enfin de souligner que l'année scolaire 2019-2020 constitue un tournant dans ce processus puisque la transformation de l'école est amorcée dans le cadre d'un projet porteur et novateur appuyé par la Banque mondiale et le Partenariat Mondial pour l'Education : le projet transformateur ou Projet de Renforcement des Opportunités d'Apprentissage (PRODA). Toutes les actions programmées dans le cadre de ce projet convergent vers l'amélioration de la qualité des enseignements-apprentissages dont le centre névralgique est l'élève.

2. Justification

L'histoire retiendra de la fin de l'année 2019 et la première moitié de 2020, la grave crise sanitaire qui a mis à genoux l'humanité toute entière. A Djibouti, les premiers cas apparaissent au 21 Mars 2020. Vingt-quatre cas de COVID-2019 ont été confirmés.

Les services d'éducation formelle et non formelle étant interrompus, plus de 150 mille élèves Djiboutiens (écoliers, collégiens et lycéens) se sont brusquement retrouvés confinés dans leurs foyers, sans études.

Face à l'épidémie, il est courant que les personnes soient stressées et inquiètes. Les personnes affectées, directement ou indirectement peuvent notamment présenter les réactions suivantes :

- Peur de tomber malade et de mourir,
- Évitement des établissements de santé de peur d'y contracter la maladie,
- Peur de perdre sa source de revenus, de ne pas pouvoir travailler pendant le confinement et d'être licencié,
- Peur d'être socialement exclu / placé en quarantaine à cause de l'association à la maladie,
- Sentiment d'impuissance à protéger ses proches et peur de perdre ses proches à cause du virus

La présence constante de craintes, d'inquiétudes, d'incertitudes et de stress dans la population durant la flambée de COVID-19 peut entraîner des conséquences à long terme dans les communautés et les familles ainsi que chez les personnes vulnérables:

- Détérioration des relations sociales, de la dynamique et de l'économie locales
- Possibilité d'émotivité accrue, de colère et d'agressivité vis-à-vis des institutions
- Possibilité de colère et d'agressivité vis-à-vis des enfants, du conjoint, du partenaire et des membres de la famille (augmentation de la violence conjugale et familiale)
- Possibilité de méfiance à l'égard des informations communiquées par le gouvernement

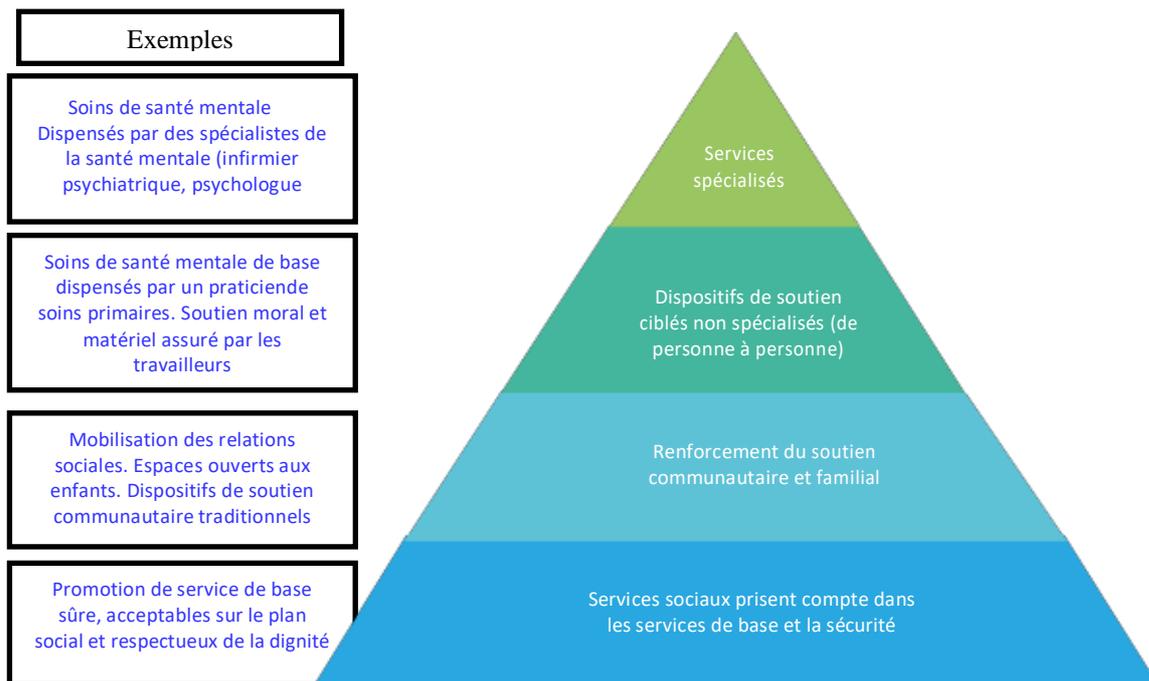
Sur une note plus positive, certaines personnes peuvent en retirer une expérience positive favorisant leur résilience.

Dans ces situations d'urgence comme la flambée de COVID-19, la mise en place des dispositifs de soutien appropriés en se fondant sur une grande diversité d'approches complémentaires s'avère indispensable. La pyramide ci-dessous décrit les interventions à apporter dans ces conditions.

Cependant, dans le contexte éducatif et scolaire, les interventions se limitent le plus souvent au premier niveau de cette pyramide des interventions pour le soutien psychosocial.

Le MENFOP souhaite recruter un consultant/Cabinet pour lui permettre d'apporter cet appui psychosocial à la communauté éducative, à savoir les élèves de tous les ordres d'enseignement (primaire, collège et lycée), les enseignants et le personnel de direction et de vie scolaire.

Pyramide des interventions pour la santé mentale et le soutien psychosocial



Le consultant/cabinet devra former les enseignants et les personnels de direction et de vie scolaire. Ces publics formés vont à leur tour accompagner les élèves pour leur apporter un appui adéquat.

Ces interventions du consultant/cabinet concernent le niveau I (services sociaux pris en compte dans les services de base et de sécurité) de la Pyramide des interventions pour la santé mentale et le soutien psychosocial ci-dessus.

3. Objectifs poursuivis par l'expertise

Développer et appuyer la mise en place d'un soutien psychosocial au niveau des élèves et des écoles. Les activités pour y parvenir sont :

Activités Prévue

Évaluer rapidement le contexte Djiboutien ainsi que les problèmes culturels spécifiques de soutien psychosocial, les besoins et les ressources disponibles, notamment les besoins de formation.

- Développer un guide d'appui psychosocial destiné aux enseignants et aux personnes de direction et de vie scolaire.
- Développer et réaliser des formations d'initiation et ciblées pour accompagner la mise en œuvre de ce guide.

- Développer des activités pour aider les élèves à surmonter le stress et les difficultés durant la pandémie du COVID-19.
- Mettre en place des mécanismes de suivi, d'évaluation, de responsabilisation et d'apprentissage pour mesurer l'efficacité des activités de soutien psychosocial.
- Entretenir les élèves sur les situations d'urgence et leur impact sur eux et l'éducation ;
- Détecter les traumatismes chez les élèves et référer de façon adéquate les victimes à une structure spécialisée indiquée ;
- Animer des activités récréatives comme soutien psychosocial des enfants ;
- Développer chez les enfants des compétences de vie courante en matière d'hygiène ;

5. Résultats attendus et livrables

L'expertise apportée au MENFOP par le Consultant/Cabinet devra se matérialiser par les livrables suivants :

- 1) Rapport succinct sur les résultats clé de l'évaluation du contexte djiboutien à propos de l'appui psychosocial
- 2) Guide d'appui psychosocial destiné aux enseignants et aux personnels de direction et de vie scolaire. Ce guide est un document de base pour animer des activités d'appui psychosocial en milieu scolaire. Ces activités ont pour but de redonne à l'école une image attrayante et aux enfants l'envie d'aller à l'école. C'est un outil de restauration de l'équilibre psychologique de l'élève et de son intégration harmonieuse dans la communauté scolaire. Elles doivent apporter des réponses efficaces et être un « remède » aux difficultés psychosociales des élèves. Aussi, elles doivent porter sur :
 - Le quotidien, le vécu et les réalités de l'environnement des élèves. Ce qui se passe et ce qui s'est passé dans leur environnement, leur localité et leur région ;
 - Les exemples de cas pratique ou d'illustration d'une situation ne doivent pas être des cas imaginaires ou fictifs. Ils doivent être des situations réelles que les élèves et la communauté vivent et/ou ont vécues dans la localité, la région ou dont ils ont été témoins ;
 - Intégrer les considérations relatives au soutien psychosocial dans toutes les interventions. Combattre les obstacles empêchant les femmes et les filles d'accéder à des services de soutien psychosocial, en particulier pour celles exposées à la violence ou susceptibles de l'être.
 - L'enseignant doit plutôt jouer un rôle d'accompagnateur, d'encadreur et de facilitateur du déroulement des activités ;

- L'enseignant doit favoriser, dans une démarche équitable et sensible au genre, les capacités d'expression, de participation et de responsabilité des élèves pour leur permettre de réaliser tout leur potentiel.
- 3) Matériels de formations et une évaluation brève des formations et des prochaines étapes pour assurer un accompagnement continu de la mise en œuvre du guide d'appui psychosocial destiné aux enseignants et aux personnes de direction et de vie scolaire.

6. Les qualifications et expériences requises du consultant

Les qualifications et expériences suivantes :

- Diplôme universitaire de type maîtrise + 5-7 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation, de la psychologie et de l'accompagnement psychosocial.
- 3-5 ans d'expérience pratique dans l'élaboration de guides et d'activités psychosociales au niveau des écoles et dans des contextes similaires au Djibouti
- Maîtrise de la langue française (écrite et parlée) essentielle.

7. Public cible et profils des participants

Les personnels enseignants et de direction des établissements scolaires.

8. Durée, période et lieu de la mission

La durée prévisionnelle de l'expertise est de 10 semaines réparties comme suit :

- Une mission d'identification d'une semaine in situ ;
- Sept (7) semaines de travail à distance pour la production du rapport synthétique de diagnostic et du Guide d'appui psychosocial
- Une mission de deux semaines in situ pour former à l'usage du guide et accompagner les enseignants et les personnels de direction et de vie scolaire sur le terrain.

Etant donné la diversité de types d'interventions, un calendrier sera fixé avec le cabinet retenu.

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature des consultant(es) intéressé(es) par la présente consultation devront obligatoirement comporter les trois éléments suivants :

- Les CV des Consultant(es) doivent mettre en évidence les qualifications et expériences pertinentes du Consultant(E) dans les champs couverts par la mission et les références professionnelles pour des missions similaires).

- Une proposition méthodologique portant sur le contexte et la compréhension des TDRs et décrivant les modalités de réalisation de la mission; les étapes et durée de réalisation et livrables prévus dans les TDRs ; le calendrier prévu.
- Une proposition financière (en TTC).

Contact :

M. Chehem Kalaf, Conseil Technique, Email : kalafchehem@yahoo.fr

M. Abdirahman Mahmoud Saleh, Directeur des Projets, de la Maintenance et des Équipements,

Email: msalehnio@gmail.com